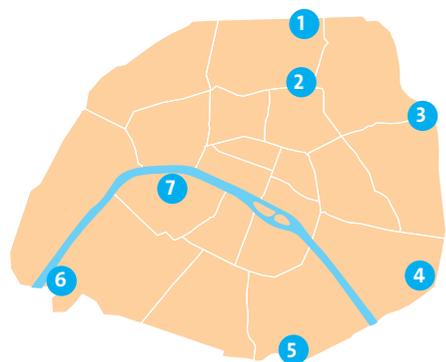


Ouverture tous les jours
sauf les 25 décembre,
1^{er} janvier et 1^{er} mai.



- 1 **Porte de la Chapelle 18^e** – 9h30-19h
17, av. de la porte de la Chapelle / Tél. : 01 53 09 22 60
- 2 **Jessaint 18^e** – du lundi au samedi de 9h30 à 19h
Bd de la Chapelle (face au 2, square Jessaint)
Tél. : 01 53 09 22 60
- 3 **Porte des Lilas 20^e** – 9h30-11h45 / 12h30-19h
32, rue des Frères Flavien / Tél. : 01 43 61 57 36
- 4 **Carnot 12^e** – 13h à 19h
en face du 30, bd Carnot / Tél. : 01 43 41 74 44
- 5 **Poterne des Peupliers 13^e** – 9h30-19h
8, rue Jacques Destrée (sous la bretelle de sortie
du périphérique extérieur) / Tél. : 01 53 94 15 30
- 6 **Quai d'Issy-les-Moulineaux 15^e** – 9h30-19h
sous l'échangeur du périphérique quai d'Issy,
voie AD15 / Tél. : 01 45 45 86 00
- 7 **Invalides 7^e** – 9h30-19h (fermeture à 18h les jours
fériés autres que les 25 déc, 1^{er} janv et 1^{er} mai)
1, rue Fabert / Tél. : 01 45 61 57 00

UNE QUESTION? UN RENSEIGNEMENT?

Pour toute question technique sur les bornes ou
pour signaler un dysfonctionnement :

- appelez le **09 77 40 75 75**
- consultez le site www.cp-paris.veolia-proprete.fr

Pour toute question sur le tri et la propreté de l'espace public :

- consultez le site paris.fr
- appelez le **3975**

Pour toute question sur le projet d'éco-quartier des Batignolles :

- consultez le site clichy-batignolles.fr

**TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste
fixe sauf tarif propre à votre opérateur

* Centre de valorisation et d'apport des encombrants (déchèterie)

Clichy-Batignolles

COLLECTE

PNEUMATIQUE

DES DÉCHETS

La collecte pneumatique des déchets du quartier Clichy-Batignolles
concerne les usagers répartis entre logements, activités de
bureaux, commerces et équipement publics.



Je dépose DANS LA BORNE JAUNE

- bouteilles et flacons en plastique bien vidés (laisser les bouchons)
- boîtes métalliques bien vidées (canettes, conserves, aérosols, bidons)
- cartons et briques alimentaires bien vidés
- tous les papiers



Je dépose DANS LA BORNE VERTE

- déchets alimentaires
 - déchets non recyclables
 - emballages souillés
 - sacs en plastique vides
- Les déchets peuvent être jetés en vrac ou en sacs de 30 litres maximum



IL EST INTERDIT de jeter dans les bornes

- bouteilles, pots et bocaux en verre
- vaisselle, céramique, terre cuite
- petit électroménager et équipement électronique
- déchets dangereux (peinture, piles, solvants ...)
- déchets de soins piquants ou tranchants (seringues, stylos d'injection, aiguilles, ...)
- déchets lourds (gravats, vieux outils, ...)
- contenants sous pression (bouteilles de gaz, extincteurs, ...)

► Plus d'informations à l'intérieur de ce guide



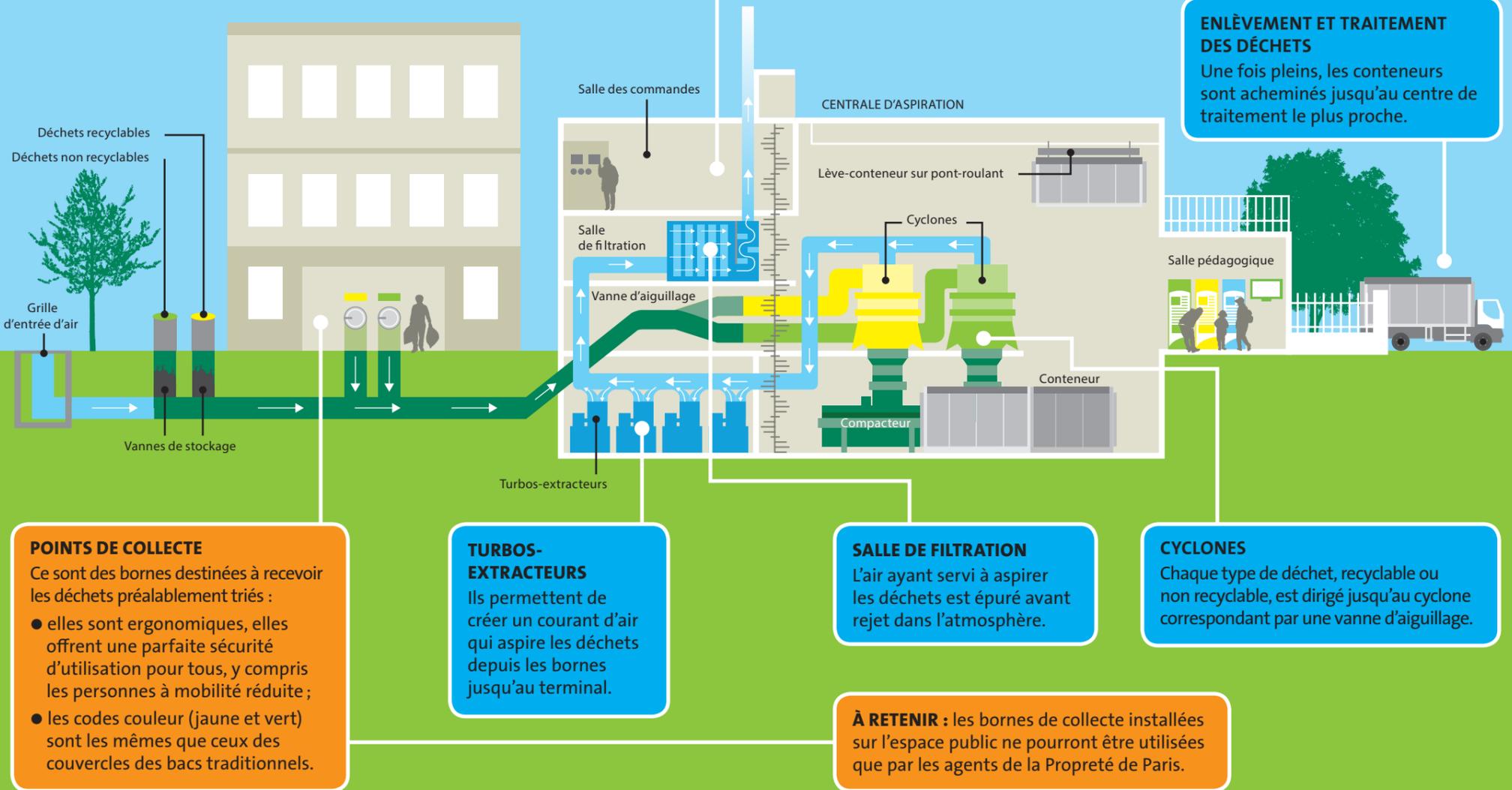
Les **gros cartons** et les **petits encombrants** (petits appareils électroménagers, luminaires, valise, table à repasser, ...) **sont à apporter à l'Écopoint Mobile.**

► Plus d'informations à l'intérieur de ce guide

LA COLLECTE PNEUMATIQUE

Comment ça marche ?

La collecte pneumatique consiste à déposer les déchets dans des points de collecte pour les acheminer par aspiration dans des conduites souterraines jusqu'au terminal dans lequel est installée la centrale d'aspiration.



SALLE DES COMMANDES
Des techniciens assurent le pilotage et la surveillance du système qui leur permet :

- de déclencher des collectes supplémentaires ;
- de détecter les dysfonctionnements ;
- d'intervenir à distance ;
- d'isoler une partie du réseau.

ENLÈVEMENT ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
Une fois pleins, les conteneurs sont acheminés jusqu'au centre de traitement le plus proche.

POINTS DE COLLECTE
Ce sont des bornes destinées à recevoir les déchets préalablement triés :

- elles sont ergonomiques, elles offrent une parfaite sécurité d'utilisation pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite ;
- les codes couleur (jaune et vert) sont les mêmes que ceux des couvercles des bacs traditionnels.

TURBOS-EXTRACTEURS
Ils permettent de créer un courant d'air qui aspire les déchets depuis les bornes jusqu'au terminal.

SALLE DE FILTRATION
L'air ayant servi à aspirer les déchets est épuré avant rejet dans l'atmosphère.

CYCLONES
Chaque type de déchet, recyclable ou non recyclable, est dirigé jusqu'au cyclone correspondant par une vanne d'aiguillage.

À RETENIR : les bornes de collecte installées sur l'espace public ne pourront être utilisées que par les agents de la Propreté de Paris.

QUELLES SOLUTIONS pour mes déchets incompatibles avec la collecte pneumatique ?

ZOOM SUR l'Écopoint Mobile

- Le verre** (bouteilles, bocaux...) → à déposer dans les bacs à couvercle blanc ou les colonnes à verre
- La vaisselle** (faïence, porcelaine, pyrex, ...) → à déposer en Écopoint Mobile
- Les piles et batteries, les ampoules basse-consommation et LED** → à rapporter chez les commerçants
→ à déposer en Écopoint Mobile
- Le petit électroménager, les petits appareils électroniques et les cartouches d'encre**
- Les gros cartons vidés et pliés
- Les radiographies → à rapporter chez les commerçants
→ à déposer en CVAE* ou Écopoint Mobile Plus d'infos sur paris.fr
- Les appareils électriques et électroniques** (hi-fi, informatique, électroménager, ...) et les encombrants (litière, meubles, luminaires, valises, ...) → à rapporter chez les commerçants
→ à déposer en CVAE*
→ à faire enlever sur RDV (aller sur paris.fr ou appeler le 3975)
- Les produits toxiques** (peinture, solvants, acides...), les aérosols, bouteilles de gaz, extincteurs... → à déposer en CVAE* ou Écopoint Mobile
→ à faire enlever sur RDV Plus d'infos sur paris.fr
- Les gravats des particuliers**
- La terre et les déchets de jardinage → à déposer en CVAE* (déchèterie) Plus d'infos sur paris.fr
- Les vêtements, le linge, les chaussures...** → à déposer dans les conteneurs dédiés disposés sur la voie publique (liste sur paris.fr)
- Les médicaments** → à déposer en pharmacie
- Les seringues** → renseignez-vous auprès de votre pharmacien ou laboratoire d'analyse (plus d'infos sur paris.fr)

→ Qu'est-ce que l'Écopoint Mobile ?

Afin de favoriser le tri et apporter une solution à celles et ceux qui ne peuvent se rendre en CVAE, la Mairie de Paris a mis en place un Écopoint Mobile qui est une sorte de déchèterie itinérante.

En effet, tout comme en CVAE, différents contenants vous permettent de trier les déchets qui ne sont pas acceptés par la collecte pneumatique. En revanche, son emplacement est mobile. Votre Écopoint Mobile ne sera accessible que quelques heures par mois à chacun de ses emplacements.

→ Où est situé cet Écopoint Mobile ?

L'Écopoint Mobile le plus proche sera situé sur le trottoir **à l'angle de la rue Cardinet et de la rue Lemercier.**

D'autres emplacements sont à l'étude.

→ Comment connaître les jours où l'Écopoint Mobile est ouvert ?

Le **démarrage** de cette prestation se fera le **samedi 6 septembre 2014.** Votre Écopoint Mobile sera ouvert **le 1^{er} et le 3^{ème} samedi de chaque mois.** Vous y serez accueillis **de 9h à 13h.**

Attention : l'Écopoint Mobile ne sera pas installé les samedis fériés (par exemple : samedi 1^{er} novembre 2014, samedi 15 août 2015, etc...)

→ Que puis-je apporter à l'Écopoint Mobile ?

Voici les déchets qui sont acceptés à l'Écopoint Mobile :

- les produits toxiques (pots de peinture, bidons de solvants, aérosols, ...)
- les piles, batteries et ampoules basse consommation ou LED
- les cartouches d'encre
- les petits appareils électroménagers et les petits encombrants
- la vaisselle (faïence, grès, terre cuite, porcelaine, pyrex, ...)
- les gros cartons vidés et pliés
- les radiographies

* CVAE = centre de valorisation et d'apport des encombrants (déchèterie) - voir coordonnées au dos de ce guide.